

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 OCTOBRE 2021

Le Conseil Municipal de Rieupeyroux s'est réuni ce lundi 04 octobre à la Maison pour Tous ;

Tous les conseillers à l'exception d'Arnaud Lerebourg et Fabien Bastide excusés étaient présents ;

A l'unanimité les élus valident le compte rendu du Conseil Municipal du 12 juillet 2021 ;

En préambule, M Julien Fabre, agent de la Communauté de Communes, présente les nouvelles consignes de tri au 01 novembre : s'il n'y avait que 2 choses à retenir ce serait tous les emballages plastiques dans le sac jaune et fin de la collecte des papiers journaux dans les zones spécifiques : dorénavant dans les sacs jaunes ou directement dans les containers jaunes; une campagne d'information va être initiée par le SYDOM (Syndicat départemental de traitement des ordures ménagères).

La première délibération prise à l'unanimité concerne le plan de financement de l'aménagement de la salle du Théron, avec une subvention du Conseil Départemental pour 50000€, une du Conseil Régional de 28730€ (accessibilité 9674€ et rénovation énergétique 19056€) ; à noter que l'état n'accompagnera pas ce projet.

Idem pour la Maison France Service avec une aide de l'état de 216537,90€ (Dotation de soutien à l'investissement local), une aide du Conseil Départemental de 120000€, une de 30000€ de la Communauté de Communes ; une aide de 100000€ est escomptée du Conseil Régional .

Modification de la délibération du 05 mai concernant le lot 5 du marché Salle du Théron validée aussi à l'unanimité.

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer un acte relatif à une convention avec Enédis pour la pose d'une ligne électrique souterraine à la Lande Longue.

Validation d'une demande de remboursement de frais mutualisés à la Commune de Colombières pour une sortie commune des Centres de Loisirs.

Le Conseil mandate le maire pour engager une procédure de consultation des habitants de la section de La Palousie suite à la demande de Mme Vandamme d'acquiescer la parcelle CM15.

Le Conseil approuve le projet de déclassement de chemin rural au Théron et au Puech dans le domaine privé en vue de son aliénation et décide du lancement des enquêtes publiques.

Les élus votent une subvention de 150€ au club de pétanque suite à la création d'une école des jeunes, et une subvention de 104€ au RASED de Baraqueville.

Approbation de l'extension du périmètre du Syndicat Mixte des Eaux du Lévézou Ségala à la Commune de Saint-Izaire.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de mettre en place l'offre de paiement PayFIP/TiPi proposée par la DGFIP.

Les élus acceptent de mandater le SIEDA moyennant 300€ afin de réaliser un diagnostic énergétique sur les anciens bâtiments de l'IDS.

Une décision modificative du budget est votée afin de renforcer la ligne Eclairage public de 5000€, crédit pris sur la ligne réserve foncière.

Le Conseil Municipal valide la vente du lot N°6 au Lotissement " Foirail Saint Marc " à M. Délérís Frédéric et Mme Gaubert Emilie au prix de 28€ le m² ; soit 25004€ pour ce terrain d'une superficie de 893 m².

Les élus valident la vente de la parcelle BN462 de 474 m² à M. et Mme Dellosa au prix de 3318€.

En matière économique le maire informe ses collègues de la reprise du Café du Centre par M. Bouteiller Thierry (prévision de réouverture au 01 mars 2022), la reprise du garage Féral au 01 Décembre par M. Calmels Didier, l'installation de Melle Pouget comme orthophoniste rue du Tour de Ville, et des contacts pour d'éventuelles installations d'artisans,

En matière d'habitat, le maire rappelle la dynamique du marché actuel, le point sur les ventes et options de terrains et le contact pris avec l'EPF (Etablissement Public Foncier) afin de définir une politique volontariste de rénovation patrimoniale source de création de logements.

Vivian Couderc fait état de la rencontre avec M Le Sous-préfet de Villefranche et se réjouit de son écoute et son intérêt pour nos futurs projets.

Le maire rappelle les objectifs d'investissements 2022 tournés vers la jeunesse dont l'attente est confirmée par un sondage réalisé par M. Muller stagiaire : le conseil valide la construction d'un City Park Place de La Poste, d'un Paddle au complexe sportif et la rénovation des terrains de jeux de la cuvette et de la rue droite.

Le maire rappelle le lancement du travail de réflexion sur l'aménagement de la halle avec l'ADEFPAT, après constitution d'un groupe de travail.

Au niveau du personnel arrivée de Melle Agathe Saez Chef de Projet Petites Villes de Demain partagée avec la Communauté de Communes et augmentation du temps de travail de Mme Stéphanie Cabrit (7h/hebdo jusqu'au 31/12) afin de continuer le travail sur la communication engagé depuis un an.

Jean-louis Cavalier fait le point sur les travaux, Salle du Théron, Maison France Service, les Hauts de l'hom, éclairage public, voirie et Lotissement La Pesse ; il informe ses collègues de l'avancement du dossier de modification du PLU (recensement des bâtiments agricoles pouvant changer de destination) et de la mise en œuvre de l'opération un arbre pour les nouveaux propriétaires.

Cathy Fabre rappelle que la halte-garderie pourrait ouvrir 5 jours/semaine à compter du 1^{er} janvier; sa commission travaille sur le prochain bulletin et sur le nouveau site internet; à noter le lancement de la marque "Ségala" en novembre.

Magali Crayssac dresse un bilan positif de la rentrée scolaire avec l'ouverture d'une classe en primaire.

Elle annonce les élections du Conseil Municipal des Jeunes pour le vendredi 22 octobre, manifestation suscitant un intérêt certain auprès des jeunes.

Enfin elle confirme l'organisation du baptême de la place Marie Délérís pour le jeudi 11 novembre, manifestation nécessitant le dépôt de gerbes dans les sections pour le dimanche 14 Novembre.

Ghislaine Gineste fait le point sur les manifestations de l'été et Michèle Auréjac sur les marchés de producteurs.

Brigitte Rey informe les élus du projet de partenariat avec la plate forme des aidants de Villeneuve ; d'ici la fin de l'année un atelier répit sera mis en place une fois par semaine à la Maison pour Tous

permettant aux aidants de se libérer.
Elle se réjouit du succès du forum des associations.